

FRAIS MENSUELS : (sur 10 mois)

Catégorie	Quotient familial	Ecole	Collège	Lycées
1	0-292	37€	44€	49€
2	293-422	49€	54€	58€
3	423-605	60€	64€	67€
4	606-873	68€	78€	80€
5	874-1263	72€	80€	85€
6	1264 et plus	75€	85€	89€

CONTRIBUTIONS AUX FRAIS ANNEXES :

- 1/ Participation aux photocopies en début d'année scolaire : **15 €** Collège-lycée-LP – **10 €** Ecole
- 2/ D'autres frais peuvent être facturés (livres - sorties...) en cours d'année.
- 3/ Maternelle-Primaire : fournitures de cahiers-classeurs... : **22 €/an**
- 4/ Projet Anglais à l'école : Prévoir maximum **10 euros** par mois.
- 5/ LP : section Coiffure/Esthétique : l'achat de la valise donnera lieu au versement d'un acompte de 250 euros.

Réductions pour familles

Enfants scolarisés à Jeanne d'Arc :

- A partir de 2 enfants scolarisés à J. d'Arc : 25 % de réduction pour le 2ème enfant et les suivants

FRAIS DE DOSSIER : A verser à l'inscription et à la réinscription

Ecole	Collège – lycée - Lycée Professionnel	En cas de désistement, ces frais annuels ne seront pas remboursés (sauf refus du conseil de classe du passage en classe supérieure ou déménagement).
85€	125€	

ÉTUDE SURVEILLÉE ET GARDERIE :

Etude Collège : Gratuite (16 h 25 à 17 h 20)

Garderie maternelle – Etude Primaire :

- Accueil à partir de 7 h 30 à 8 h 10 : 3 € (gratuit si les 2 parents travaillent, sur présentation des deux fiches de paie de moins de 3 mois)
- Payante de 16 h 20 à 17 h 20 : 20 € par mois – Si Garderie exceptionnelle : 3 €
- Payante de 16 h 20 à 18 h 00 : 30 € par mois – Si Garderie exceptionnelle : 4 €

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Facturation trimestrielle (au 05/9 - 15/12 - 31/3) – Prélèvement mensuel dès le mois de septembre.

- Versement à l'inscription : frais annuels
- Prélèvement automatique mensuel possible sur compte bancaire, postal ou d'épargne (**effectué le 10 pour le mois de septembre** puis les 5,10 ou 15 les mois suivants selon votre choix)

SELF : Prix du repas

Ecole	5.10 €	Attention ! <u>Les repas ne sont pas intégrés dans la facture trimestrielle mais doivent être réglés séparément et par avance soit :</u> - sur Ecole Directe par CB (code fourni en début d'année) - soit par espèces ou chèque à l'ordre du CSJA Le badge fourni est à conserver sur l'ensemble de la scolarité. Les élèves doivent se présenter chaque jour avec leur badge.
Collège	6.60 €	
Lycée et L.P.	6.90 €	